

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00227 Numéro SIREN : 316 933 563 Nom ou dénomination : DERET

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 11030

DERET
Société par actions simplifiée
au capital de 46 814 530 euros
Siège social : 331 ancienne route de Chartres
45770 SARAN
316 933 563 RCS Orléans

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 22 JUIN 2021**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020 SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 80 548 792 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	80 548 792 euros
------------------------	------------------

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

A la réserve légale, soit	1 821 022 euros
Aux autres réserves, soit	78 727 770 euros

Total	80 548 792 euros	80 548 792 euros
--------------	-------------------------	-------------------------

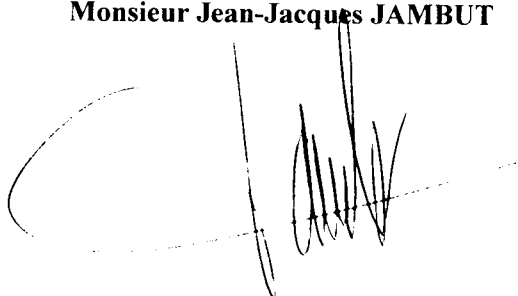
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Monsieur Jean-Jacques JAMBUT



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DERET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 331 Ancienne route de Chartres 45770 Saran		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 1 6 9 3 3 5 6 3 0 0 0 4 1		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31122020				
		N-1 31122019				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	250 445 AG	220 411	30 034	17 642
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	1 750 021 AO	19 265	1 730 756	1 069 569
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	10 701 039 AU	1 893 768	2 614 975	
		Immobilisations en cours AV	263 745 AW	263 745	263 745	
		Avances et acomptes AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
		Autres participations CU	163 616 924 CV	163 616 924	27 783 532	
		Créances rattachées à des participations BB	42 341 859 BC	42 341 859	22 204 233	
		Autres titres immobilisés BD				
		Prêts BF				
		Autres immobilisations financières* BH	600 000 BI	600 000	450 000	
TOTAL (II) BJ		219 524 035 BK	9 046 947	210 477 087	54 403 700	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	40 000 BW	40 000	40 000	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 726 756 BY	20 417	2 706 338	2 912 829
		Autres créances (3) BZ	1 578 132 CA	1 578 132	3 418 433	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	6 416 924 CE	95 282	6 321 641	6 536 165
Disponibilités CF		8 270 066 CG	8 270 066	6 248 836		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	27 090 CI	27 090	24 017		
	TOTAL (III) CJ	19 058 970 CK	115 700	18 943 269	19 180 283	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	238 583 006 IA	9 162 648	229 420 357	73 583 983	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DERET</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>46 814 530</u> ...)			DA	46 814 530	35 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	46 113 986	33 082
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 860 431	2 752 797
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	15 994 018	13 948 965
	Report à nouveau			DH	2 340	2 340
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	80 548 792	2 152 686
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	289 323	
	TOTAL (I)			DL	192 623 423	53 889 873
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	2 611 764	56 579
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	2 611 764	56 579
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	14 225 775	10 673 235
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	11 748 256	5 050 273
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	609 327	469 434
	Dettes fiscales et sociales			DY	6 347 782	840 788
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		52 313
	Autres dettes			EA	1 254 027	2 551 484
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	34 185 170	19 637 530	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	229 420 357	73 583 983	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	16 090 740	7 812 129
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DERET		Néant ☐		Exercice N		Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	70 052	FB		FC	70 052	63 583	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	5 988 197	FH		FI	5 988 197	6 482 255
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 058 250	FK		FL	6 058 250	6 545 838	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	306 104	16 675	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 486	618	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 365 841	6 563 132	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	72 454	63 583	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 503 988	1 838 296	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	106 264	86 377	
	Salaires et traitements*					FY	965 995	553 783	
	Charges sociales (10)					FZ	305 818	202 073	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	750 635	1 082 716	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	18 590			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
	Autres charges (12)			GE	5 043		55		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 728 791	3 826 887	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 637 049	2 736 245	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	559 199	132 552	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	182 112	248 044	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	56 389	347 260	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	439 983	174 966	
Total des produits financiers (V)						GP	1 237 684	902 823	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	80 931	70 740	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	505 132	398 768	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	300 554	140 117	
	Total des charges financières (VI)						GU	886 619	609 627
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	351 065	293 195	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 988 114	3 029 441	

Désignation de l'entreprise <u>SAS DERET</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 440 589			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	114 582 614	20 256		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	56 579			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	119 079 782	20 256		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 020 937	1 312		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	35 583 415	12 524		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	2 901 087			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	39 505 440	13 837		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	79 574 342	6 418		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 013 665	883 174		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	126 683 308	7 486 212		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	46 134 516	5 333 525		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	80 548 792	2 152 686		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	259 305	523 406	
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	306 104	16 675	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6		obligatoires A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
joindre en annexe :								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles					137 921			
Pénalités et amendes					2 000			
Rbt IS Dlog suite sortie IF					758 184			
A.charges exceptionnelles					122 832			
VNC immos cédées					150			
					Exercice N			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation

1 / 1

31/12/2020

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DERET										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consecutives a une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste a poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	224 682	KE		KF	25 762	
CORPORELLES	Terrains					KG	1 088 521	KH		KI	661 500	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	10 951 117	KW		KX	5 270	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	339 000	LC		LD	10 622	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	263 745	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	12 642 385	LO		LP	677 393	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	49 987 766	8V		8W	199 417 674
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	450 000	IU		IV	150 000		
TOTAL IV					LQ	50 437 766	LR		LS	199 567 674		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	63 304 834	OH		OJ	200 270 830		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste a poste								
				par cessions a des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	250 445	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	1 750 021	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IL		MM	379 650	MX	10 576 738	MO	
	Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	225 321	MT	124 300	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	263 745	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	604 971	NH	12 714 806	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		OT		OW	
		Autres participations			IO		OX	43 446 657	OY	205 958 783	OZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	600 000	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	43 446 657	NK	206 558 783	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	44 051 629	OL	219 524 035	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ne pas reporter le montant des certitudes *

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DERET</u>										Neant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	207 040	PF	13 371	PG		PH	220 411					
Terrains		PI	18 952	PJ	313	PK		PL	19 265					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	8 411 277	QE	703 369	QF	379 500	QG	8 735 146					
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	263 864	QM	33 581	QN	225 321	QO	72 124					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
TOTAL III		QU	8 694 094	QV	737 264	QW	604 821	QX	8 826 536					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	8 901 134	OP	750 635	OQ	604 821	OR	9 046 947					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL	289 323				NM						N0	289 323	
Total général (I+II+III+IV)	NP	289 323	NQ		NR		NS		NT		NU		NY	289 323
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	289 323	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ	289 323			
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise <u>SAS DERET</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	289 323	TN		TO	289 323	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I	3Z		TS	289 323	TT		TU	289 323		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	56 579	5W	2 611 764	5X	56 579	5Y	2 611 764	
TOTAL II	5Z	56 579	TV	2 611 764	TW	56 579	TX	2 611 764		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	1 827	6U	18 590	6V		6W	20 417	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	70 740	6Y	80 931	6Z	56 389	7A	95 282	
	TOTAL III	7B	72 567	TY	99 522	TZ	56 389	UA	115 700	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	129 147	UB	3 000 610	UC	112 968	UD	3 016 788	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	18 590	UF						
	- financières	UG	80 931	UH	56 389					
	- exceptionnelles	UJ	2 901 087	UK	56 579					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

31/12/2020

[illegible]

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SAS DERET
316933563 IS1

N° 2056
1 / 1

31/12/2020

Autres provisions pour dépréciation

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DERET										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	42 341 859	UM		UN	42 341 859				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	600 000	UV		UW	600 000				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 192		2 192						
	Autres créances clients	VX	2 724 563		2 724 563						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) (10)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	61 827		61 827					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 466		1 466					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 514 838		1 514 838						
	Charges constatées d'avance	VS	27 090		27 090						
	TOTALUX		VT	47 273 838	VU	4 331 979	VV	42 941 859			
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 232 269		4 232 269						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	9 993 506		3 647 333		6 346 172				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	11 748 256				11 748 256				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	609 327		609 327						
Personnel et comptes rattachés		8C	48 248		48 248						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	68 428		68 428						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 571 274		5 571 274						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	634 588		634 588						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	25 243		25 243						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	231 069		231 069						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 022 958		1 022 958						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	34 185 170	VZ	16 090 740		18 094 429				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	9 818 465	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 889 811	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS DERET

Néant ☐Exercice N, clos le
31/12/2020

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 80 548 792

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	2 235	XE	2 743
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	508		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		NW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							IZ	2 013 665

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
------------	---	----	--	--	----	--	----	--

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme		WN	
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	3 369 948
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MI8			

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage YI

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage Y3

TOTAL I WR 85 935 148

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. * WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III) WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
		- imposées au taux de 0 %					WH	
		- imposées au taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	2 853		XA	282 539
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*. ZY

Majoration d'amortissement* XD

Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	I2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	I5	XF	
	Zone franche urbaine - TF (44 octies, octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB		

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS) XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies F)	YI		XG	78 529 040
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies D)	YD						

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II XH 78 811 579

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : (bénéfice (I moins II) XI 7 123 568

(déficit (II moins I) XJ

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)* ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)* XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO) XN 7 123 568 XO

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2020

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS DERET
316933563 IS1

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2020

[illegible]

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise <u>SAS DERET</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A. ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI. dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DERET										Néant ☐ *								
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	2 340	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	107 634										
					- Autres réserves	ZD	2 045 052											
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	2 152 686		Dividendes	ZE												
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF												
					Report à nouveau		ZG	2 340										
	TOTAL I	OF	2 155 027		TOTAL II		ZH	2 155 027										
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		
Exercice N : Exercice N - 1 :																		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ													
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR													
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS													
DETAILS DES POSTES AUTRES ACQUIS ET CHARGES EXTERNEMENT	Sous-traitance				YT	1 800												
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	80 814		73 069										
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU	238 707		286 099										
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	317 883		521 878										
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV													
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	864 782		957 249										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 503 988		1 838 296										
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW													
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	106 264		86 377										
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	106 264		86 377										
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY			1 126 748										
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ			279 873										
DIVERS	Montant brut des salaires *				OB													
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS													
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%									
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP			Filiales et participations: (liste au 2050-G, prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Si non 0									
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH										
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	7 123 568	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL										
				Plus-values à 10%	JM		Imputations	JC										
	Groupe résultat d'ensemble	JD	25 177 561	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO										
				Plus-values à 10%	JP		Imputations	JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale																	
	JH	1	N	SIRET de la société mère du groupe	JJ	3	1	6	9	3	3	5	6	3	0	0	0	4

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOI pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS DERET

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨**CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩****CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪**

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS DERET

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DERET

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^② :

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ^① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ^① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ^①		Moins-values à 12,8 % ^②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ^③	Solde des moins-values à 12,8 % ^④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ^①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ^⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ^②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ^③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ^④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ^⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DERET</u>	Néant ☒ *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise : SAS DERET

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2020

et clos le : 31/12/2020

Durée en nombre de mois

12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	9.00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RI	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE
I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 058 250
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	16 780
TOTAL I	OX	6 075 030

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	89 067
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 147 255
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 043
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	703 369
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 944 736

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	4 130 294
-----------------------------	------------------------------------	-----------	------------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330 CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	4 130 294
--	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GN	6 075 030
Effectifs au sens de la CVAE	EY	11.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	264 888 545
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
Date de cessation	HR	/ / / / / /

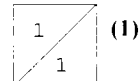
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OQ et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire
article 58 de l'ann. III au CGI

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

3 1 6 9 3 3 5 6 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS DERET

ADRESSE (voie) 331 Ancienne route de Chartres

CODE POSTAL 45770

VILLE Saran

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1 337 114

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M

Nom patronymique DERET

Prénom(s) Lucien

Nom marital

% de détention

99.97

Nb de parts ou actions

1 337 114

Naissance : Date

17081940

N° Département

45

Commune Olivet

Pays

FRA

Adresse :

N°

331

Voie

Ancienne route de Chartres

Code Postal

45770

Commune

Saran

Pays

FRA

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
ann. 38 de l'ann. III au C.G.F.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 1 6 9 3 3 5 6 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DERET

ADRESSE (voie) 331 Ancienne route de Chartres

CODE POSTAL 45770 VILLE Saran

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 12

Forme juridique SARL Dénomination LES BALISIERS

N° SIREN (si société établie en France) 419427075 % de détention 80.00

Adresse : N° 331 Voie ancienne route de Chartres

Code Postal 45770 Commune Saran Pays FRA

Forme juridique SARL Dénomination LES CHATAIGNIERS

N° SIREN (si société établie en France) 353514599 % de détention 99.92

Adresse : N° 331 Voie Ancienne route de chartres

Code Postal 45770 Commune Saran Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination Financière CAP117

N° SIREN (si société établie en France) 305205171 % de détention 31.45

Adresse : N° 331 Voie Ancienne route de Chartres

Code Postal 45770 Commune Saran Pays FRA

Forme juridique SARL Dénomination DERET IMMOBILIER

N° SIREN (si société établie en France) 480760040 % de détention 100.00

Adresse : N° 331 Voie Ancienne route de Chartres

Code Postal 45770 Commune SARAN Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination DERET OPERATIONS ET SERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 892316969 % de détention 100.00

Adresse : N° 580 Voie r. du Champ Rouge

Code Postal 45770 Commune SARAN Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination Essonne Frigorifique

N° SIREN (si société établie en France) 523501989 % de détention 49.80

Adresse : N° 331 Voie Ancienne route de Chartres

Code Postal 45770 Commune Saran Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination LES GENEVRIERS

N° SIREN (si société établie en France) 418732640 % de détention 80.00

Adresse : N° 331 Voie Ancienne route de Chartres

Code Postal 45770 Commune Saran Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination LES MARRONNIERS

N° SIREN (si société établie en France) 412541286 % de détention 80.00

Adresse : N° 331 Voie Ancienne route de Chartres

Code Postal 45770 Commune Saran Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.U.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 1 6 9 3 3 5 6 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DERET

ADRESSE (voie) 331 Ancienne route de Chartres

CODE POSTAL 45770 VILLE Saran

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 12

Forme juridique SARL Dénomination ALDDO

N° SIREN (si société établie en France) 538488917 % de détention 25.00

Adresse : N° 2 Voie av. Charles de Gaulle

Code Postal 45140 Commune ORMES Pays FRA

Forme juridique SARL Dénomination LES POMMIERS

N° SIREN (si société établie en France) 501370746 % de détention 50.00

Adresse : N° 1 Voie all. des Vergers

Code Postal 37250 Commune MONTBAZON Pays FRA

Forme juridique SARL Dénomination DERET MANNI INVESTISSEMENTS

N° SIREN (si société établie en France) 887581973 % de détention 10.00

Adresse : N° 580 Voie r. du Champ Rouge

Code Postal 45770 Commune SARAN Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination ZAC D'ORMES

N° SIREN (si société établie en France) 889130266 % de détention 33.33

Adresse : N° 14 Voie bd Rocheplatte

Code Postal 45000 Commune ORLEANS Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA20CHAAVA



Désignation de l'entreprise	SAS DERET 331 Ancienne route de Chartres 45770 Saran 316933563 IS1	31/12/2020
-----------------------------	---	------------

[illegible]

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

SAS DERET
316933563 IS1

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom : DMD
 Complément de désignation ou prénom :
 forme juridique ou titre : SARL
 N° / Type / Libellé voie : 331 Ancienne route de Chartres
 Complément de distribution :
 Lieu-dit / hameau :
 Code postal / Ville : 45770 SARAN
 Pays : FRA

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom : DERET
 Complément de désignation ou prénom :
 forme juridique ou titre : SAS
 N° / Type / Libellé voie : 331 Ancienne route de Chartres
 Complément de distribution :
 Lieu-dit / hameau :
 Code postal / Ville : 45770 SARAN
 Pays : FRA

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération :

01012020

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains	661 500	661 500			
Participations	32 361 354	56 733 104			
Autres immobilisations financières					

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

SAS DERET
316933563 IS1

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	DERET
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	331 Ancienne route de Chartres
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	45770 SARAN
Pays :	FRA

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	DERET IMMOBILIER
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SARL
N° / Type / Libellé voie :	331 Ancienne route de Chartres
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	45770 SARAN
Pays :	FRA

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération :

31122020

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations	26 186 653	25 715 657			104 715 693
Autres immobilisations financières					
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

EXEMPLAIRE GREFFE

DERET SAS
331 ancienne route de Chartres
45770 SARAN

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 Décembre 2020

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société DERET SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DERET SAS, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Points clés de l'audit :

Traitement comptable de la fusion absorption de la société DMD suivant le traite de fusion établi le 31 décembre 2020

- Risque identifié

Comme indiqué dans le traité, la fusion est réalisée avec un effet rétroactif à la date du 1^{er} janvier 2020

Les valeurs apportées retenues sont celles des comptes du 31 décembre 2019.

Nous avons considéré le traitement comptable de ces opérations de fusion comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'intégration de la société DMD dans les comptes sociaux de votre société est susceptible d'avoir une incidence significative dans la présentation et la comparabilité des états financiers au 31 décembre 2020.

- Notre réponse

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance du traité de fusion validé par le commissaire à la fusion sur la valeur des apports et de nous assurer de la correcte traduction dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

Enfin nous avons vérifié qu'une information appropriée était donné dans l'annexe des comptes sociaux sur cette opération.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de surveillance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

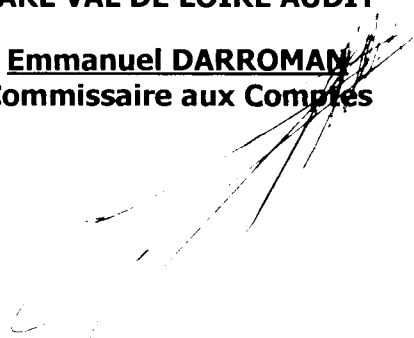
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Orléans, le 07 juin 2021
Les commissaires aux comptes,

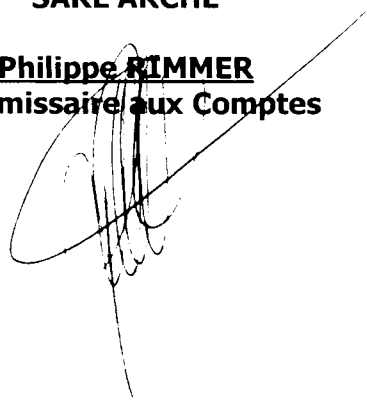
SARL VAL DE LOIRE AUDIT

Emmanuel DARROMAN
Commissaire aux Comptes



SARL ARCHE

Philippe RIMMER
Commissaire aux Comptes



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	250 445	220 411	30 034	17 642
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 750 022	19 266	1 730 756	1 069 570
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	10 701 039	8 807 271	1 893 768	2 614 976
Immobilisations en cours	263 746		263 746	263 746
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	163 616 925		163 616 925	27 783 533
Créances rattachées à des participations	42 341 859		42 341 859	22 204 234
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600 000		600 000	450 000
ACTIF IMMOBILISE	219 524 036	9 046 948	210 477 088	54 403 700
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	40 000		40 000	40 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 726 756	20 418	2 706 338	2 912 829
Autres créances	1 578 132		1 578 132	3 418 434
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 416 925	95 283	6 321 642	6 536 165
(dont actions propres :)				
Disponibilités	8 270 066		8 270 066	6 248 837
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	27 091		27 091	24 018
ACTIF CIRCULANT	19 058 970	115 701	18 943 269	19 180 283
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	238 583 006	9 162 649	229 420 357	73 583 983

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 46 814 530)	46 814 530	35 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	46 113 987	33 083
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 860 431	2 752 797
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	15 994 019	13 948 966
Report à nouveau	2 341	2 341
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	80 548 792	2 152 687
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	289 324	
CAPITAUX PROPRES	192 623 423	53 889 874
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 611 764	56 579
Provisions pour charges		
PROVISIONS	2 611 764	56 579
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 225 775	10 673 235
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	11 748 257	5 050 273
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 327	469 435
Dettes fiscales et sociales	6 347 783	840 788
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		52 314
Autres dettes	1 254 028	2 551 485
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	34 185 170	19 637 531
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	229 420 357	73 583 983

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	70 053		70 053	63 583
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 988 197		5 988 197	6 482 255
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 058 250		6 058 250	6 545 839
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			306 105	16 676
Autres produits			1 486	618
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 365 841	6 563 133
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			72 455	63 583
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 503 988	1 838 296
Impôts, taxes et versements assimilés			106 264	86 378
Salaires et traitements			965 996	553 783
Charges sociales			305 818	202 074
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			750 636	1 082 717
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 591	
Dotations aux provisions				
Autres charges			5 044	55
CHARGES D'EXPLOITATION			3 728 792	3 826 887
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 637 049	2 736 246
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			559 200	132 552
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			182 113	248 044
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			56 389	347 260
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			439 983	174 966
PRODUITS FINANCIERS			1 237 685	902 823
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			80 932	70 741
Intérêts et charges assimilées			505 133	398 769
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			300 555	140 118
CHARGES FINANCIERES			886 619	609 627
RESULTAT FINANCIER			351 065	293 196
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 988 115	3 029 442

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 440 589	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	114 582 614	20 256
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	56 579	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	119 079 782	20 256
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 020 937	1 313
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 583 415	12 525
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 901 088	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	39 505 440	13 837
RESULTAT EXCEPTIONNEL	79 574 342	6 419
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	2 013 665	883 174
TOTAL DES PRODUITS	126 683 308	7 486 212
TOTAL DES CHARGES	46 134 516	5 333 526
BENEFICE OU PERTE	80 548 792	2 152 687

Annexes

REGLES GENERALES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	4 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 à 25 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L
Mobilier	12 à 20% L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Les nouvelles règles sur la comptabilisation des actifs (amortissement par composants) ne sont pas appliquées, les incidences n'étant pas significatives.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'acquisition. Chaque titre fait l'objet d'une analyse à la clôture de l'exercice et, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée.

Lorsque la valeur d'inventaire redevient égale à la valeur brute, la provision est reprise.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'acquisition. Chaque titre fait l'objet d'une analyse à la clôture de l'exercice et, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée.

Lorsque la valeur d'inventaire redevient égale à la valeur brute, la provision est reprise.

HONORAIRES

Le montant des honoraires pour commissaires aux comptes est de 17 400 € ht pour l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

L'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2020 s'élève à 31 856€.
A noter que les hypothèses retenues pour l'évaluation des IDR sont les suivantes:

- Âge de départ en retraite: 60-67 ans
- Taux d'actualisation: 0.34%
- Taux de revalorisation des salaires: 3%
- Turn over: moyen

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE FORMATION

Néant.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

L'activité de la société est réalisée majoritairement avec les autres sociétés du groupe DERET et de ce fait la quasi-totalité des flux est réalisée avec des parties liées à des conditions normales et courantes.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale a été conclue en 2002, valable à compter de 2003 pour cinq ans. Deret sas, société mère est seule redevable de l'impôt. Les filiales concernées en 2020 sont: Deret immobilier, MDM, Autroche, Champ Rouge. Et en 2020, Mont Barry suite à la fusion avec DMD. A la suite de l'apport mentionné au titre des événements de l'exercice, certaines filiales sont sorties du périmètre d'intégration.

La convention prévoyait une indemnisation de la fille par la mère Deret SAS en cas de sortie du groupe intégré à hauteur de l'IS portant sur les déficits reportables utilisés par la mère durant la période d'intégration et que la fille ne pourrait plus utiliser.

De ce fait, la société DERET SAS a pris en compte un risque d'avoir à supporter une charge d'impôt sur les résultats futurs des filiales en question. Ce risque a été évalué sur la base des déficits reportables restant à consommer affectés du taux d'IS futur connu à ce jour. La provision constatée à ce titre s'élève à 2 611 763 €, traitée en charges exceptionnelles.

A ce même titre, la société DERET SAS a indemnisé l'une de ses filiales à due concurrence de l'IS né du résultat fiscal 2020 pour un montant de 758 184 € porté en charges exceptionnelles.

EVENEMENTS DE L'EXERCICE

Création d'une nouvelle filiale Deret Opérations et Services dans l'objectif de lui apporter les titres Deret Transporteur et Deret Logistique.

La fusion avec DMD début 2020, et l'apport des titres de certaines sociétés immobilières à Deret immobilier.

Ces opérations s'inscrivent dans une logique globale de simplification et de rationalisation de l'organisation du groupe DERET.

L'objectif étant d'organiser le groupe en 3 pôles:

- un pôle exploitation
- un pôle immobilier
- un pôle hôtellerie

Les actions apportées à DOS ont été transmises à la société bénéficiaire et donc comptabilisées par elle selon la valeur nette comptable. Et celles apportées à Deret immobilier selon la valeur réelle.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

CONSOLIDATION

La société DERET SAS procède à l'établissement de comptes consolidés selon les normes françaises pour l'ensemble des sociétés qui rentrent dans le périmètre de consolidation.

La méthode utilisée est l'intégration globale pour l'ensemble des sociétés quel que soit le pourcentage de détention vu qu'elle exerce un contrôle exclusif sur ses sociétés.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	224 682		25 763
Terrains	1 088 522		661 500
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	10 951 118		5 271
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	339 000		10 622
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	263 746		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 642 385		677 393
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	49 987 767		199 417 674
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	450 000		150 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 437 767		199 567 674
TOTAL GENERAL	63 304 834		200 270 831

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			250 445	
Terrains			1 750 022	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers		379 650	10 576 738	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		225 322	124 301	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			263 746	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		604 972	12 714 807	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		43 446 657	205 958 784	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			600 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		43 446 657	206 558 784	
TOTAL GENERAL		44 051 629	219 524 036	



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	207 040	13 371		220 411
Terrains	18 952	314		19 266
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	8 411 278	703 369	379 500	8 735 147
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	263 864	33 582	225 322	72 124
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 694 094	737 265	604 822	8 826 537
TOTAL GENERAL	8 901 134	750 636	604 822	9 046 948

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre	289 324						289 324
TOTAL	289 324						289 324

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		289 324		289 324
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES		289 324		289 324
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	56 579	2 611 764	56 579	2 611 764
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	56 579	2 611 764	56 579	2 611 764
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	1 827	18 591		20 418
Autres dépréciations	70 741	80 932	56 389	95 283
DEPRECIATIONS	72 568	99 522	56 389	115 701
TOTAL GENERAL	129 147	3 000 610	112 969	3 016 789

Dotations et reprises d'exploitation 18 591

Dotations et reprises financières 80 932 56 389

Dotations et reprises exceptionnelles 2 901 088 56 579

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	42 341 859		42 341 859
Prêts			
Autres immobilisations financières	600 000		600 000
Clients douteux ou litigieux	2 193	2 193	
Autres créances clients	2 724 564	2 724 564	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	61 828	61 828	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 466	1 466	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 514 838	1 514 838	
Charges constatées d'avance	27 091	27 091	
TOTAL GENERAL	47 273 838	4 331 979	42 941 859

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 232 269	4 232 269		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	9 993 506	3 647 334	6 346 172	
Emprunts et dettes financières divers	11 748 257		11 748 257	
Fournisseurs et comptes rattachés	609 327	609 327		
Personnel et comptes rattachés	48 249	48 249		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 428	68 428		
Etat : impôt sur les bénéfices	5 571 274	5 571 274		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	634 589	634 589		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	25 243	25 243		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	231 069	231 069		
Autres dettes	1 022 959	1 022 959		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	34 185 170	16 090 741	18 094 429	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 9 818 465

Emprunts remboursés en cours d'exercice 2 889 811

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés



Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
1688400	Intérêts courus	5 148,50	9 501,00	-4 352,50
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		5 148,50	9 501,00	-4 352,50
DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH				
4080000	Frs - fact. non parvenues	309 257,67	350 261,31	-41 003,64
TOTAL DETTE FOURNISSEURS CPTE RATTACH		309 257,67	350 261,31	-41 003,64
DETTE SUR IMMOBILISATIONS				
4084000	FNP fournisseurs immob		52 313,93	-52 313,93
TOTAL DETTE SUR IMMOBILISATIONS			52 313,93	-52 313,93
DETTE FISCALE ET SOCIALES				
4282000	Provision congés payés	48 248,81	46 619,01	1 629,80
4382000	Provision charges sur congés payés	23 159,44	22 377,13	782,31
4386000	Organisme sociaux A.charges O payer	18 457,00		18 457,00
4480000	ETAT Charges O payer	261,00	508,00	-247,00
TOTAL DETTE FISCALE ET SOCIALES		90 126,25	69 504,14	20 622,11
TOTAL CHARGES A PAYER		404 532,42	481 580,38	-77 047,96

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2020

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
4860000	Charges constatées d'avance	27 090,57	24 017,68	3 072,89
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		27 090,57	24 017,68	3 072,89

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS				
2678000ALDD	intUrÛts courus c/c ALDDO	221 070.03		221 070.03
2678000CHPR	intUrÛts courus Champ Rouge	555 106.00	506 804.00	48 302.00
2678000CODE	intUrÛts courus Cgnie Deret	146 909.00		146 909.00
2678000COJA	intUrÛts courus Cojar	1 101.00	359.00	742.00
2678000CPLH	intUrÛts courus CPLH	359 598.00	287 858.00	71 740.00
2678000DAGO	intUrÛts courus Vergers Dagobert	2 616.00	2 616.00	
2678000DGH	intUrÛts courus c/c DGH	256 055.00		256 055.00
2678000DHDl	intUrÛts courus D.HDI	10 911.00	6 777.00	4 134.00
2678000DLOG	Int courus Dlog	7 293.00	-6 924.00	14 217.00
2678000DMI	Cr rattachÛes Ó participation DMI	8 382.00		8 382.00
2678000DQLS	Int c/c Dqls	-3 356.00	-3 356.00	
2678000IGLO	intUrÛts courus IGLOO immobilier	12 311.00	6 682.00	5 629.00
2678000LOGT	Int courus c/c Logtex	13 085.00	7 052.00	6 033.00
2678000MDM	intUrÛts courus MDM	216 601.00	210 997.00	5 604.00
2678000ONED	Int courus One Deret	16 479.59	14 377.59	2 102.00
2678000PARF	intUrÛts courus c/c Parfums Dagober	113 255.00		113 255.00
2678000ROUS	Int c/c Mont barry	1 597.00		1 597.00
TOTAL CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS		1 939 013.62	1 033 242,59	905 771,03
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4180000	Clients, factures Ó Utablir	57 000.00	57 000.00	
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		57 000,00	57 000,00	
AUTRES CREANCES				
4098000	Avoir frs Ó recevoir		2 711.92	-2 711.92
4487000	Etat Pdt Ó recevoir		1 070 954.00	-1 070 954.00
4687000	Divers produits Ó recevoir	3 094.63	2 436.51	658.12
TOTAL AUTRES CREANCES		3 094,63	1 076 102,43	-1 073 007,80
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 999 108,25	2 166 345,02	-167 236,77

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Charges exceptionnelles	137 921	6710000
Amendes fiscales et pénales	2 000	6712000
Autres charges exceptionnelles	881 016	6718000
VNC immos cédées	150	6750000
VNC immos financières cédées	35 583 265	6756000
Dotation amort dérogatoire	289 324	6872500
Dotat° prov IS indemnisation filiales	2 611 764	6875000

TOTAL	39 505 440
--------------	-------------------

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Pdts exceptionnels	15 589	7710000
Retour à meilleur fortune	4 425 000	7718000
Pdts cessions immos	163	7750000
Pdts cession immos Financières	114 582 451	7756000
Reprise prov risque exceptionnels	56 579	7710000

TOTAL	119 079 782
--------------	--------------------

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	500 000
BPVF nantissement racks Champ Rouge	500 000
TOTAL	500 000

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 337 558	337 558		35
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadre	5	
Employé	2	
Ouvrier	2	
TOTAL		9

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
Deret Opérations et services 580 rue du Champ rouge 45770 Saran	9 866 759 9 866 759	100	9 866 759 9 866 759			
Les Balisiers 331 anc route de Chartres 45770 saran	7 622 3 898 193	80	6 876 375 6 876 375		-2 152 579	673 783 381 185
Les Châtaigniers 331 anc route de Chartres 45770 Saran	60 000 2 498 618	99,88	11 210 560 11 210 560		-496 719	914 130 627 145
Les Génévriers 331 anc route de Chartres 45770 Saran	37 000 3 690 305	80	8 064 392 8 064 392		-2 091 118	642 720 450 631
Deret immobilier 331 anc route de Chartres 45770 saran	104 554 423 104 533 642	100	104 715 695 104 715 695		410 911	216 849 -20 781
Les Marronniers 331 anc route de Chartres 45770 saran	37 000 2 136 017	80	4 472 265 4 472 265		-1 375 539	339 854 245 815
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
Essonne Frigorifique 331 anc route de Chartres 45770 Saran	300 000 1 026 404	49,8	170 000 170 000			2 658 620 52 513
Financière CAP117 331 anc route de Chartres 45770 Saran	9 373 936 19 700 460	31,45	14 163 472 14 163 472		3 496 908	1 650 855 518 776
ZAC d'Ormes 14 bd Rocheplatte 45000 Orléans	300 000 300 000	33,33	100 000 100 000			
ALDDO 2 Avenue Charles de Gaulle 45140 Ormes	400 000 2 441 959	25	612 254 612 254		1 428 742	2 557 484 745 901
Les Pommiers 1 Allée des Vergers 37250 Montbazou	6 000	50	2 695 342 2 695 342			
Deret Manni investissements 580 rue du Champ rouge 45770 SARAN	2 000	10	200 200		2 589 095	
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
Location surfaces	88 274		88 274	91 423	-3,44 %
Location matériels	1 293 261		1 293 261	1 919 967	-32,64 %
Refacturations diverses	669 550		669 550	406 270	64,80 %
Prestations gestion	4 007 165		4 007 165	4 128 179	-2,93 %

TOTAL	6 058 250		6 058 250	6 545 839	-7,45 %
--------------	------------------	--	------------------	------------------	----------------